

OBJET	Préciser les modalités d'accueil dans les structures ambulatoires en psychiatrie de l'adulte pendant la période de confinement et de déconfinement
CONTEXTE	Prendre en considération le public adulte accueilli dans les structures ambulatoires en psychiatrie — centres médico-psychologiques, centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel, hôpitaux de jour — en prenant en compte la situation pandémique tout en l'intégrant dans les modalités de soins habituelles.
CONSTATS ET POINTS D'ATTENTION	<ul style="list-style-type: none"> • Les consultations ont été réduites pendant le temps de confinement et vont reprendre progressivement dans la phase de déconfinement qui peut être provisoire et qui nécessite de nouvelles modalités d'accueil. • L'atmosphère anxiogène de la pandémie impose à la psychiatrie de contribuer à apaiser les tensions tout en prenant en compte les risques infectieux et la contagiosité. • Les modalités d'accueil spécifiques doivent s'appuyer sur les recommandations des pouvoirs publics et des sociétés savantes spécialisées en infectiologie et en hygiène. • La présente recommandation s'appuie notamment sur l'avis du Haut Conseil de la santé publique sur le contrôle d'accès par prise de température dans la phase de déconfinement et précise la recommandation de la FFP sur les mesures de déconfinement provisoire en psychiatrie.
MODALITÉS D'ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> • Les consultations, les activités thérapeutiques individuelles ou de groupe vont reprendre progressivement, le plus souvent de manière programmée afin de contrôler les flux de patients entrants et sortants des lieux de soins afin d'éviter les croisements de personnes et de permettre des temps de nettoyage des locaux. • La programmation des consultations, essentiellement téléphonique, permet une première évaluation de l'état de santé de la personne et notamment l'existence d'une pathologie infectieuse. • En l'absence de signes infectieux, le patient est reçu en respectant les mesures barrières et selon les prescriptions des autorités alors en vigueur (modalités du port de masques par exemple). • L'entretien se déroule selon les méthodes habituelles, centrées sur la problématique psychiatrique, puis aborde le contexte pandémique et évalue la connaissance du patient sur la situation épidémique et les précautions à prendre. • L'entrée dans le lieu de consultation ne doit pas s'initier par une prise de la température qui déroge au fonctionnement habituel pouvant s'avérer anxiogène et très probablement sans constat fréquent d'hyperthermie, sauf signes évidents d'infection signalés antérieurement lors de la prise de rendez-vous ou en se présentant à la consultation psychiatrique. • L'entretien, qui a valeur d'éducation thérapeutique, permet de conseiller le patient sur sa surveillance personnelle, sur les mesures à prendre en cas de signes infectieux évocateurs de Covid-19 (ou autres infections) et d'apprécier sa capacité à prendre sa température, à s'assurer de la possession d'un thermomètre, du type du thermomètre (rectal, frontal, tympanique, etc.), de son bon usage, de sa connaissance de sa température basique, de la fluctuation de la température selon les phases du cycle menstruel pour les femmes et de la conduite à tenir en cas de variations importantes de la température (appel du médecin traitant ou du centre de consultation psychiatrique en cas de pénurie de médecine générale ou d'absence de médecin référent). • À l'issue de l'entretien, qui a permis un abord non anxiogène de la situation, la prise de température peut être proposée au patient, concluant ainsi une consultation selon les modalités habituelles, mais en ayant pris en compte le contexte épidémique, favorisant l'autonomie de la personne et sa capacité à prendre en charge sa santé et les risques collectifs.
RECOMMANDATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer au moment de la prise de rendez-vous de l'état de santé de la personne et lui recommander de prendre contact avec un médecin généraliste en cas de signes infectieux ou l'aider à la prise de contact en l'absence de médecin généraliste référent. • Éviter de prendre la température, dès l'entrée dans le lieu d'accueil psychiatrique, sauf signes infectieux évidents. • Mener la consultation sur le mode habituel, mais le compléter sous la forme d'une éducation thérapeutique en abordant le contexte pandémique et en appréciant les connaissances du patient sur ce sujet. • Terminer la consultation en proposant une prise de température et doter tous les lieux de consultation de thermomètres et d'équipements de protections individuels (EPI).